

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00529

Numéro SIREN : 835 319 278

Nom ou dénomination : AA FORMATION

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2021 sous le numéro de dépôt 10120

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

SAS POLARIS CONSEIL LITTORAL
23 avenue du GI de Gaulle
BP 25
59180 Cappelle-la-Grande

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : AA FORMATION

Numéro RCS : 835 319 278

Numéro Gestion : 2018B00529

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 17/19 place aux Bleuets
59000 Lille

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 21/04/2021

Sous le numéro : 10120

Délivré à Lille-Métropole le 26 avril 2021

Le Greffier,



2021/501012060



SAS POLARIS CONSEIL LITTORAL

Cabinet Jean-Claude DUBAIL

Expertise & Conseil de l'Entreprise

Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Comptes annuels

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SASU AA FORMATION

17/19 place DES BLEUETS
59000 LILLE

Certificat Conforme

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	583	75	507	
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	23		23	23
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	605	75	530	23
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	49 482		49 482	83 592
Fournisseurs débiteurs	10 483		10 483	7 937
Personnel	146		146	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	983		983	3 283
Autres créances	21 364		21 364	8 026
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	16 925		16 925	7 348
Charges constatées d'avance	67		67	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	99 448		99 448	110 186
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	100 054	75	99 979	110 209

SASU AA FORMATION**Comptes annuels****Bilan**

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	44 887	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-11 003	45 387
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	39 384	50 387
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	900	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 276	19 698
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>	3 265	
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	4 433	11 342
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	38 821	26 070
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	380	
Dettes fiscales et sociales	46 898	37 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 520	2 712
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	60 594	59 822
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	99 979	110 209

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 22/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation relative (montant)
PRODUITS					
Ventes de marchandises					
Production vendue	283 705	100,00	213 886	100,00	69 819
Production stockée					
Subventions d'exploitation					
Autres produits	6				6
Total	283 711	100,00	213 887	100,00	69 825
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises					
Variation de stock (m/ses)					
Achats de m.p. & aut.approv.					
Variation de stock (m.p.)					
Autres achats & charges externes	244 430	86,16	156 459	73,15	87 971
Total	244 430	86,16	156 459	73,15	87 971
MARGE SUR M/SES & MAT	39 281	13,85	57 427	26,85	-18 147
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	218	0,08			218
Salaires et Traitements	34 197	12,05			34 197
Charges sociales	13 068	4,61			13 068
Amortissements et provisions	75	0,03			75
Autres charges					
Total	47 558	16,76			47 558
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 277	-2,92	57 427	26,85	-65 705
Produits financiers	8		2		6
Charges financières	540	0,19	700	0,33	-160
Résultat financier	-532	-0,19	-698	-0,33	166
Opérations en commun					
RESULTAT COURANT	-8 809	-3,11	56 729	26,52	-65 538
Produits exceptionnels	23 235	8,19			23 235
Charges exceptionnelles	25 428	8,96			25 428
Résultat exceptionnel	-2 193	-0,77			-2 193
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices			11 342	5,30	-11 342
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 003	-3,88	45 387	21,22	-56 390

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AA FORMATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 99 979 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 11 003 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/10/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

AA FORMATION
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5 000 €
Siège Social : 17/19 Place aux bleuets
59 000 Lille
RCS Lille métropole n° 835 319 278

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
Du 18 décembre 2020

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes font apparaître un déficit de – 11 002,61 Euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

1) Origine du résultat à affecter :

- déficit de l'exercice	– 11 002,61 Euros
- autres réserves	+44 887,02 Euros

Total	+ 33 884,41 Euros

2) Affectation proposée :

- Distribution de dividendes	+ 15 000 Euros
- Au compte « Autres réserves »	+ 18 884,41 Euros

Total	+ 33 884,41 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 24 384,41 Euros.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique constate qu'au cours des trois derniers exercices, ont été distribués les dividendes suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET
31 décembre 2018	0 €

LE PRESIDENT

